

# PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions le 08 juillet 2019

## ÉTAPE 1 :

1. Télécharger le **dossier d'inscription** sur le site de la Faculté de Médecine :

[Insérer lien téléchargement](#)

2. Compléter et envoyer l'**autorisation d'inscription** dûment complétée (avec C.V. et lettre) au Responsable de la Formation.

➤ *Les coordonnées du Responsable de la Formation sont communiquées sur la plaquette de présentation disponible sur le site de la Faculté de Médecine*

[Insérer lien internet](#)

- Nous renvoyer **l'ensemble du dossier** dûment complété dès que possible (*par mail ou par courrier*) accompagné de l'autorisation signée par le responsable de la formation ainsi que des pièces justificatives :

\* *Les documents sont à renvoyer au Service de la formation permanente*

*par mail à :* [med-du-diu@unistra.fr](mailto:med-du-diu@unistra.fr)

*ou par voie postale :* Faculté de Médecine  
Service de la formation permanente  
4, Rue Kirschleger  
67085 STRASBOURG CEDEX

## ÉTAPE 2 :

Après réception des documents complétés (autorisation d'inscription signée + dossier d'inscription complété), un mail vous sera envoyé pour vous indiquer le **montant des frais d'inscription** selon votre profil. À réception de votre règlement, nous procéderons à votre inscription.

Veuillez noter que la date limite d'inscription est fixée au **31 octobre 2019**.

***N.B : Tout désistement ayant lieu après cette date impliquant un remboursement des droits de scolarité sera examiné individuellement par la commission d'exonération et pourra donner lieu à un refus.***